

Saint Préjet d'Allier



Bulletin municipal
2017

Chers amis,

Plusieurs événements ont marqué la vie de notre commune en 2017.

Ainsi, en octobre, notre village a été retenu par les fédérations départementales de chasse de la Lozère et de la Haute-Loire pour centraliser les opérations de comptage de cervidés sur le massif du Haut-Allier - Gévaudan. Une exposition de trophées appréciée était également organisée.

Je pense aussi à l'obtention d'une troisième étoile pour notre camping récompensant l'accueil, l'entretien réalisé, la qualité de ses équipements, et les activités proposées.

Nous avons également réussi à obtenir « *une fleur* » dans le cadre du label Villes et villages fleuris.

Il s'agit là des faits les plus visibles, mais il y en a bien d'autres. Tous grâce à ceux qui au cours de cette année ont œuvré pour la commune et son rayonnement.

Je profite de ce bulletin pour les remercier car je sais ce que leur implication représente.

Notre regard doit toujours être tourné vers l'avenir.

Début novembre, le préfet de la Haute-Loire a donné une suite favorable à la demande du conseil municipal d'adhésion de notre commune à la communauté d'agglomération du Puy-en-Velay. Cette adhésion sera effective dès le 1^{er} janvier 2018. Nous rejoignons ainsi une collectivité dynamique qui possède des moyens importants.

Ceci se traduira immédiatement et de manière très concrète dans le domaine des transports, avec la mise en place d'une liaison régulière entre Saint-Préjet et Saugues le vendredi matin et entre Saint-Préjet et Le Puy le mardi après-midi. Le car du ramassage scolaire pour aller à Saugues deviendra également accessible à tous et l'arrêt annoncé de l'exploitation de cette ligne par nos employés communaux est annulé.

Il ne faudra pas hésiter à profiter de ces nouveaux services !

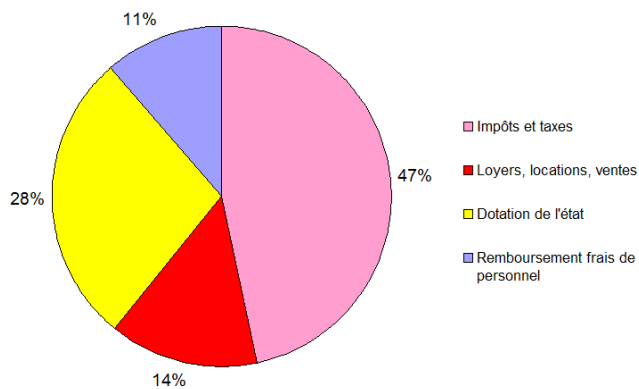
Je vous souhaite à toutes et tous une bonne et heureuse année 2018.

J-Claude Morel

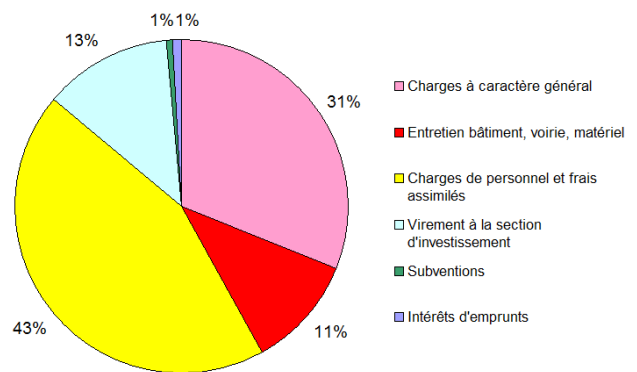
Le budget général:

Fonctionnement: 420 090,00 €

Recettes:

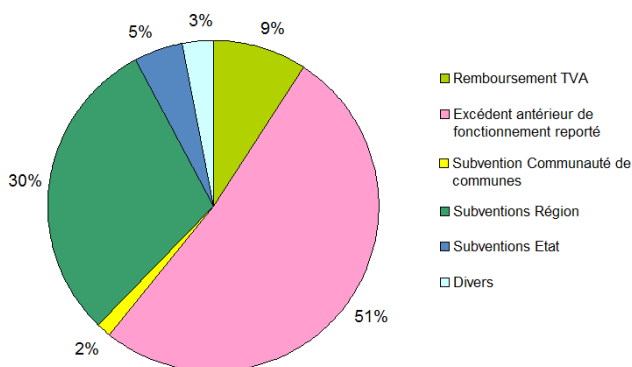


Dépenses:

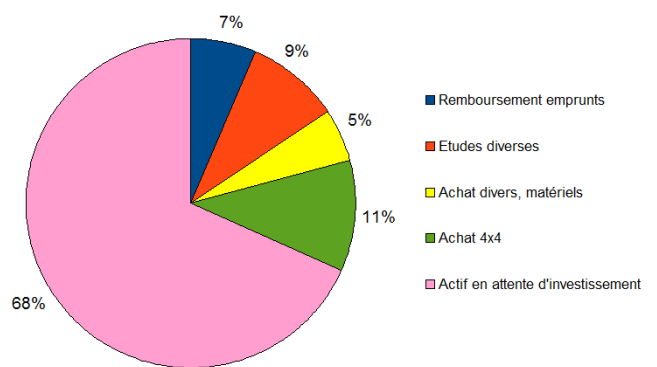


Investissement: 219 088,36 €

Recettes:



Dépenses:



Nos principales réalisations en investissement en 2017:

- Enfouissement de réseaux à La Valette :

Suite à l'obtention de l'autorisation de naviguer sur la retenue du barrage de La Valette sur *l'Ance du Sud*, nous avons aménagé et rendu accessible un point d'embarcation au niveau du hameau de La Valette. Nous avons aussi réalisé en régie avec les employés communaux les travaux de génie civil nécessaires pour permettre l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques.

Coût de l'opération, hors travaux en régie:
12 672,59 €



- Acquisition d'un véhicule 4x4 pick-up:



Après presque de 22 ans de service, le véhicule R21 dont disposait la commune ne passait plus au contrôle technique. Il a été remplacé par un ISUZU D-max Space Cab satellite 4x4 2,5 Tdi 163ch. Nous avons pu bénéficier pour cette acquisition d'une subvention de la région Rhône-Alpes-Auvergne couvrant 80 % du prix d'achat. La R21 a été vendue pour pièces 100 €.

Coût du véhicule: 19 666,00 € H.T

- Acquisition de canoës et de paddles :

Attendue depuis longtemps, la navigation sur la retenue de La Valette a été rendue possible en mai 2016. La zone navigable est délimitée par une ligne de bouées.

3 canoës et 3 paddles ont été achetés ainsi que des gilets de sauvetage. Ils ont été empruntés par 217 utilisateurs cet été. Ils sont prêtés, contre une caution, aux habitants de la commune et aux vacanciers du complexe touristique.



Coût total de ces équipements : 4 877,42 € H.T

- Obtention d'une troisième étoile pour le camping municipal:

La qualité du site, les prestations et les services proposés, ainsi que l'accueil qui est réalisé, ont conduit l'organisme de labellisation des campings a nous attribuer une troisième étoile pour notre camping « Les Fauvettes ». Cette attribution a été faite dans le cadre de l'audit qui est réalisé tous les 5 ans et qui s'est déroulé en septembre 2017.



- Obtention du label « 1 fleur » :



L'embellissement de notre commune, notamment grâce aux employés communaux, a été reconnue par le jury régional chargé de l'attribution du label Villes et villages fleuris qui nous a décerné le label « une fleur ». Le fleurissement contribue à cet embellissement. Il représente un réel outil de promotion touristique.

Le coût indiqué ci-dessous représente la fourniture des plants pour le fleurissement.

Coût : 700,06 € H.T

Les projets pour 2018 en investissement:

- Dernière tranche des travaux d'aménagement du bourg:



La dernière tranche des travaux d'aménagement du bourg a commencé en 2017 par des travaux de terrassements réalisés par le département de la Haute-Loire.

L'entreprise Cégélec a réalisé, quant à elle, des travaux pour permettre l'enfouissement de la ligne moyenne tension.

En 2018, les travaux de réfection des différents réseaux et d'aménagement du bourg, coté Pannessac, se termineront.

- Réalisation d'un ponton en bordure de *l'Ance du Sud* pour amarrer les embarcations et développement d'activités nautiques :

Si les subventions demandées pour cet aménagement sont au rendez-vous, le conseil municipal prévoit la réalisation d'un ponton flottant sur *l'Ance du Sud*, côté bourg, au début de la retenue, permettant ainsi un amarrage plus facile des embarcations.

- Raccordement du restaurant « Les Fauvettes » au réseau de chaleur et amélioration de l'isolation du bâtiment :

Les études pour le raccordement du restaurant « Les Fauvettes » au réseau de chaleur et pour améliorer l'isolation du bâtiment ont été réalisées en 2017. Ces travaux sont nécessaires pour permettre une exploitation de l'établissement en toutes saisons dans de bonnes conditions.



- Acquisition d'une mini-pelle :

Le Conseil Municipal a décidé de faire l'acquisition d'une mini-pelle d'environ 5 tonnes avec Brise-Roche Hydraulique pour réaliser des travaux effectués jusqu'à présent avec le tractopelle car ce dernier montre des signes de vieillissement.

Après consultation de plusieurs concessionnaires, le modèle JCB 48 Z1 a été retenu.



- Réfection de voiries communales sur le secteur du Mazel, Le Peuch et Rouzaires :

L'état des voies communales autour des hameaux du Mazel, du Peuch et de Rouzaires nécessite des travaux.

Ils s'inscrivent dans le cadre de l'entretien régulier qui doit être fait sur la voirie communale afin d'assurer son bon état.

Ils seront entrepris en 2018 et là où cela sera nécessaire, la chaussée sera renforcée et reprofilée.

Un enduit généralisé sera ensuite réalisé.



- Poursuite des études pour la réalisation d'un réseau d'assainissement à La Bastide :



Débutées en 2017, les études pour réaliser un réseau d'assainissement et une station d'épuration à La Bastide se termineront en 2018.

Les travaux qui seront programmés ensuite s'accompagneront de l'enfouissement des réseaux aériens. Ces travaux devraient débuter fin 2018 ou en 2019.

- Acquisition de jeux pour enfants :

Les jeux d'enfants actuellement présents sur la commune sont anciens. Suite à une dénonciation auprès des services de l'État, certains ont dû être supprimés car ils ne répondaient plus aux normes en vigueur.

La présence de ces jeux pour enfants est très importante pour la commune, pour les enfants résidant sur place, mais également pour offrir une activité de plus aux vacanciers.

L'ensemble des jeux, c'est-à-dire, ceux situés place de la mairie mais aussi ceux du complexe touristiques seront remplacés.

Le projet comprend la réalisation d'une structure avec deux tours, un toboggan de butte, une structure avec une tour, une balançoire, un jeu sur ressorts, une tyrolienne et une slack-line.



- Réalisation de crépis à la maison des associations et à un logement communal :

Initialement prévu fin 2017, nous réaliserons au printemps 2018 le crépi sur la maison des associations et sur le garage du logement communal Féminier, afin de supprimer l'aspect disgracieux de ces deux bâtiments communaux qui sont actuellement en parpaings.

Ces travaux permettront de terminer la réhabilitation de l'ancienne maison Giral en maison des associations.



- Travaux d'enfouissement de réseaux à Champagnac :

Le hameau de Champagnac connaît des baisses de tension du réseau électrique pénalisantes pour les différents usagers, notamment pour les exploitants agricoles. Il est nécessaire de refaire l'ensemble du réseau électrique qui n'est plus adapté.

Plutôt que de refaire ce réseau en aérien, le Conseil Municipal a décidé l'enfouissement de ce nouveau réseau. En partenariat avec le Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute-Loire, les études nécessaires ont été réalisées en 2017. Les travaux seront réalisés en 2018. Nous réaliserons également l'enfouissement du réseau téléphonique du hameau.

D'autres travaux ponctuels d'enfouissements pourront être réalisés en régie sur d'autres hameaux, après validation par le Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute-Loire.

- Travaux d'amélioration du rendement du réseau d'eau potable :

Dans le cadre de l'expertise du réseau d'eau potable conduite par le cabinet C2EA, des mesures de débits seront effectuées, notamment la nuit, début 2018, pour détecter les micro-fuites afin d'améliorer le rendement du réseau et ainsi éviter des pertes inutiles. L'objectif de ces mesures est aussi de hiérarchiser le renouvellement futur et progressif par tronçon des conduites qui datent du début des années 70.

- Réalisation d'un columbarium :

La réalisation d'un columbarium dans le cimetière communal devient indispensable aujourd'hui afin de s'adapter aux nouvelles demandes des familles. Il sera positionné derrière l'église.

Ce columbarium sera constitué de douze cases avec, pour chacune, une niche située à côté afin de pouvoir déposer des fleurs. Une stèle avec un jardin du souvenir sera également réalisée.

La pierre utilisée sera l'arkose de Blavozy, pierre qui se rapproche le plus de celles de l'église voisine.

- Et le projet de golf alors ?

Le projet n'a pas pu avancer cette année. En effet, compte-tenu du prix de vente supérieur au prix plafond à l'hectare que le conseil municipal s'était fixé au début du projet, les parcelles de l'ancien chantier de traitements des poteaux n'ont pas été achetées par la commune. Or, la maîtrise foncière d'une surface minimale est une étape indispensable pour ensuite étudier en profondeur le projet afin de disposer de tous les éléments, notamment financiers (investissement et fonctionnement).

Nous restons toujours disponibles pour mettre en œuvre tous les projets qui peuvent contribuer au développement de notre commune et au bien-être de ses habitants. Nous vous rappelons que la mairie est ouverte les mardis et jeudis de 9h00 à 12h00 et les samedis de 10h30 à 12h00.

Nous vous souhaitons à tous une bonne et heureuse année 2018.

L'équipe municipale

Nouveaux arrivants sur la commune:

De nouvelles personnes sont venues s'installer en résidence principale dans notre commune:

Au Bourg:

Frédéric, Ludivine, Maé et Théo DUPREZ

A Chambonnet :

Nicolas GEORGES

Au Mont :

Alyson HUBERT et Dominique FRANSEN

ETAT CIVIL 2017

Décès:

Auguste, Philippe PAULET, le 06 janvier 2017

Maurice FOUGEROUSE, le 19 janvier 2017

Marie-Louise MERCIER, le 12 février 2017

Pierre BALLÉE, le 18 juin 2017

Auguste PAGÈS, le 20 juin 2017

Jean-Baptiste NARCE, le 21 juin 2017

Christiane COUFORT, le 31 juillet 2017

Alphonse POUCHER, le 21 décembre 2017

Mariage :

Carine THIOULOUSE et Joris CHAMBON, le 02 septembre 2017

Nouveaux services de transports

CIRCUIT 1

Monistrol d'Allier (Mairie)
Champagnac (Carrefour rue du Mas - Rue de la Cour) - S^t Préjet d'Allier (Poste)
Saugues (Superette carrefour)

> Les vendredis matin

Départ de Monistrol d'Allier à 8h30

Départ de Saugues (carrefour) à 12h

CIRCUIT 2

Champagnac (Carrefour rue du Mas - Rue de la Cour) - S^t Préjet d'Allier (La Poste)
Monistrol d'Allier (Mairie) - Le Puy-en-Velay (Michelet et Pôle intermodal)

> Les mardis après-midi

Départ de S^t Préjet d'Allier à 13h

Départ du Puy-en-Velay (Pôle intermodal, Michelet) à 17h30

Réservation Boutique TUDIP au 04 71 02 60 11

- Pour le **circuit Saugues** le vendredi matin,
impérativement avant le jeudi 12h

- Pour le **circuit Le Puy-en-Velay**, le mardi après-midi,
impérativement avant le lundi 12h

Les horaires d'ouverture de la boutique TUDIP
Du lundi au vendredi : 9h à 12h et 13h30 à 18h

Conditions tarifaires : identiques au réseau TUDIP

Ticket unité : 1,40€. Carnet de 10 tickets : 10€

Votre titre de transport vous donne accès en correspondance
à l'ensemble des lignes du réseau TUDIP.

Début 2018, la population de la commune sera recensée

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?



C'EST GRÂCE AUX DONNÉES COLLECTÉES QUE L'ON PEUT CONCEVOIR ET RÉALISER LES PETITS ET LES GRANDS PROJETS QUI VOUS CONCERNENT

→ POUR L'ÉTAT



Définir les politiques publiques nationales

→ POUR LES COMMUNES



Établir la contribution de l'État au budget des communes

Décider des équipements collectifs et des programmes de rénovation

Définir le nombre d'élus au conseil municipal

→ POUR LES ENTREPRISES ET LES ASSOCIATIONS



Ouvrir de nouveaux commerces
Construire des nouveaux logements

Pour l'ensemble de la population



LES GRANDES ÉTAPES DU RECENSEMENT

AVANT LA COLLECTE



Recrutement et formation des agents recenseurs



Constitution de la liste des adresses à enquêter



Tournée de reconnaissance pour avertir du passage de l'agent recenseur

PENDANT LA COLLECTE



Distribution par l'agent recenseur de la notice pour répondre au recensement en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr ou des questionnaires papier (qu'il viendra récupérer sous quelques jours)



Vérification de la bonne prise en compte de tous les logements par la commune

APRÈS LA COLLECTE



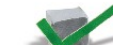
Certification de la collecte par le maire



Transmission des questionnaires papier à la direction régionale de l'Insee (les réponses en ligne sont reçues directement)



Saisie des questionnaires papier et traitement des données



Vérification et validation des résultats par l'Insee



Communication des chiffres aux maires et au grand public

COMMENT SUIS-JE RECENSÉ ?



Je suis informé de la visite de l'agent recenseur par courrier
Sur notre commune, l'agent recenseur sera Michèle Férez



Puis je reçois sa visite

Je remplis le questionnaire



Par internet sur www.le-recensement-et-moi.fr avec les codes personnels remis par l'agent recenseur



Validez et c'est terminé !



Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, utilisez le questionnaire papier



L'agent recenseur repassera sur rendez-vous pour récupérer le questionnaire sous quelques jours

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2018

Dates connues fin 2017

Janvier:

Dimanche 14 : Concours de belote du FJEP

Mars :

Samedi 24 : Concours de tarot de la BRA

Juin :

Samedi 02 : Randonnée gourmande

Samedi 26 : Feu de l'amitié de la BRA

Juillet :

Mercredi 18 : Concours de pétanque de la BRA

Août :

Jeudi 09 : Loto de la BRA

Lundi 13 : Concours de pétanque du FJEP

Mercredi 15 : Fête patronale

Vendredi 17 : Concours de pétanque de la BRA